

CONSEIL D'ECOLE N° 2

20 février 2014

Présents :

Représentants des parents d'élèves : Mmes Brossard, Chamoret, Guillier, Rimbault, Téclu

Représentante de la mairie : Mme Lamandé

DDEN : M. Royer

Excusés :

Mmes César et Téfanaou, M. Zamarlick et Chabert

Début de séance : 18h00

1/ Activité piscine

- Cette année, aucune demande de recrutement de parent n'a été faite (mais des parents accompagnateurs seront les bienvenus afin d'aider au déshabillage et à l'habillage des enfants).
- L'école sollicite 4 créneaux auprès de la mairie (1 par classe), et aimerait de préférence placer ces créneaux les lundi, mardi et mercredi matin, en raison de la présence, ces jours-là, de 3 maitres-nageurs.
- L'activité devrait commencer mi-mai, comme tous les ans (et en fonction de la météo).

2/ Projets pour l'année scolaire en cours

- Les sorties habituelles (Trèfle tourangeau, triathlon...etc.) ont été communiquées aux familles par un calendrier annuel collé dans les cahiers de liaison.
- Les classes de cycle 3 (CE2-CM1 et CM1-CM2) feront appel durant la période 5 (mai-juin) à un intervenant en astronomie. Cette intervention sera financée par les recettes du marché de Noël.
- Un retour sur la classe de neige sera organisé pour les classes de cycle 3 dans le courant de la 4^{ème} période. Les parents concernés seront informés de la date de cette soirée en temps voulu. Ce sera l'occasion de visionner le diaporama de la semaine.

3/ Bilan classe de neige

- Le projet est bouclé financièrement. Le bilan financier 2013 du compte USEP a été remis à la mairie.
- Sur le plan humain, Mmes Blanchecotte et Echivard font part de la réussite de la classe transplantée, et ce malgré 22 enfants malades : les visites et activités ont pu avoir lieu et se dérouler comme prévu, les enfants ont pu partager de bons moments entre eux et avec les divers intervenants. Elles soulignent aussi le plaisir de découvrir les relations élèves/enseignantes sous un autre jour.
- Les représentants des parents partagent ce point de vue, et ont pu apprécier l'organisation mise en place autour de ce lourd projet.

4/ Effectifs 2014-2015

- L'école élémentaire devrait compter 103 élèves à la rentrée 2014-2015 : 19 CP, 24 CE1, 16 CE2, 24 CM1, 20 CM2. La répartition des élèves devrait probablement être la même que cette année (CP, CE1, CE2-CM1, CM1-CM2).

5/ Conseils école/collège

- Ces conseils seront mis en place au niveau académique à la rentrée 2014 afin de palier au point de fracture que peut représenter le passage CM2/6^{ème}.
- Des temps de réflexion seront aménagés dès la fin d'année 2013-2014, réunissant les professeurs de collège, les enseignants de CM2 et/ou les directeurs d'école, avec pour objectif d'améliorer la cohésion entre les écoles et le collège.

6/ Commissions de suivi de scolarité

- Ces commissions réuniront dès l'année 2014 les enseignants de la circonscription qui pensent maintenir des élèves dans leur niveau. L'objectif des commissions est d'harmoniser les critères de maintien en comparant les difficultés rencontrées par les élèves concernés.
- L'organisation de ces commissions nécessitera l'absence des enseignantes concernées (CP, CE1 et CE2-CM1) une demie journée le 1^{er}, 3 ou 4 avril.

7/ Organisation de la semaine de 4,5 jours

- L'équipe enseignante demande à réaménager les temps d'APC, en organisant 3 demi-heures par semaine (de 15h15 à 15h45) les mardi, jeudi et vendredi (actuellement, il n'y a que 2 demi-heures les mardi et jeudi). Cette nouvelle organisation permettrait de répartir les temps d'APC sur 24 semaines, et non 36 comme actuellement. La totalité des enfants inscrits en TAP pourrait donc être libérée dès 15h15 les mardis, jeudis et vendredis des 12 autres semaines.
- Les représentants des parents d'élèves demandent de rappeler que l'école ouvre ses portes dès 8h35 le matin, et que la classe commence à 8h45. L'équipe enseignante précise qu'elle ne constate pas plus de retards le matin depuis la mise en place des nouveaux horaires.
- L'équipe enseignante rappelle aux familles concernées qu'elle se tient à leur disposition afin de les rencontrer pour évoquer les horaires de la pause méridienne et de la fin de la journée.

8/ Questions diverses

- Les représentants des parents d'élèves signalent des difficultés rencontrées par certains enfants avec un autre, dont le comportement (langage, gestes) semble poser problème.
- L'équipe enseignante entend cette inquiétude, et précise que des dispositifs ont été mis en place (dans et hors la classe) pour protéger les autres enfants et aider cet élève à contenir son agressivité. Une réunion d'équipe éducative a aussi été organisée afin de trouver des solutions au sein de l'école.
- Les enseignantes précisent aussi que cet enfant sert aussi malheureusement de bouc émissaire et qu'il est parfois accusé à tort, voire provoqué gratuitement. Elles rappellent aussi que les enfants doivent venir trouver un adulte dès qu'ils constatent une difficulté, et ne pas attendre, par exemple, la fin de la récréation, voire de la journée, pour l'évoquer.

Fin de la séance : 19h00

Mairie

Parent délégué

Directrice

Secrétaire